



Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

COMMUNE D'ESBLY

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES du departement de Seine et Marne

- Legende**
- ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune


N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthometrique.
 Pour obtenir le NGF normal, rajouter 39cm
 PK : Point Kilometrique

ECHELLE : 1/2000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établie en DECEMBRE 1995 par le
 Cabinet Jean-Mary GUERRAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.03.23

	Points Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	143bis 200	46,26
	143bis 500	46,22
	144bis 000	46,15
Limite de Commune Aval	144bis 300	46,10

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles



PK144b300

PK144b000

PK143b570

PK143b220

LE FOUR CHAUX